



Service | Innovation | Rentabilité

SERVICES PARTAGÉS CANADA

États financiers

31 mars 2015



Services partagés
Canada

Shared Services
Canada

Canada

Services partagés Canada

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2015 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de Services partagés Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de Services partagés Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de Services partagés Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de Services partagés Canada sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Telle que résumée dans l'annexe accompagnant ces états financiers, une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2015 a été réalisée conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne de Services partagés Canada sont revus par l'entremise du travail réalisé par le personnel de la vérification interne, qui mène des audits périodiques de divers secteurs des opérations de Services partagés Canada, ainsi que par le comité ministériel de vérification et d'évaluation, qui donne objectivement des conseils et des recommandations au Président sur le caractère suffisant, la qualité et les résultats de l'assurance fournie à l'égard de la pertinence et du fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. Le comité donne également des conseils sur les états financiers au Président de Services partagés Canada.

Les états financiers de Services partagés Canada n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Original signé par

Original signé par Camille Therriault-Power pour

Ron Parker
Président

Elizabeth Tromp
Sous-ministre adjointe principale intérimaire,
Services ministériels, et
Dirigeante principale des finances

Ottawa, Canada
Le 1^{er} septembre 2015

Services partagés Canada
État de la situation financière (non audité)
au 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	412 461	431 036
Indemnités de vacances et congés compensatoires	28 473	31 487
Revenus reportés (note 5)	8 092	12 716
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 6)	113 248	29 313
Avantages sociaux futurs (note 7)	35 131	29 165
Total des passifs	597 405	533 717
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	353 649	332 965
Débiteurs et avances (note 8)	95 170	138 568
Total des actifs financiers bruts	448 819	471 533
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 8)	(1 216)	(2 388)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(1 216)	(2 388)
Total des actifs financiers nets	447 603	469 145
Dette nette ministérielle	149 802	64 572
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	16 027	27 735
Immobilisations corporelles (note 9)	494 106	329 927
Total des actifs non financiers	510 133	357 662
Situation financière nette ministérielle	360 331	293 090

Obligations contractuelles (note 10)
Passif éventuel (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé par

Original signé par Camille Therriault-Power pour

Ron Parker
Président

Elizabeth Tromp
Sous-ministre adjointe principale intérimaire,
Services ministériels, et
Dirigeante principale des finances

Ottawa, Canada
Le 1^{er} septembre 2015

Services partagés Canada
État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non auditée)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2015</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	Résultats prévus		
Charges			
Services d'infrastructure de TI	1 626 434	1 812 890	1 877 231
Services internes	203 394	161 630	157 194
Total des charges	1 829 828	1 974 520	2 034 425
Revenus			
Vente de biens et services	430 094	406 083	342 901
Gain sur le renouvellement des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	-	5 750	-
Revenus divers	32	107	47
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(11 755)	(13 878)	(8 146)
Total des revenus	418 371	398 062	334 802
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 411 457	1 576 458	1 699 623
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		1 578 307	1 593 765
Variation du montant à recevoir du Trésor		20 684	65 666
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12)		61 034	52 167
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 13)		(16 675)	-
Transfert d'actifs provenant d'autres ministères pour les appareils de technologie en milieu de travail (note 14)		-	7 350
Transfert d'immobilisations corporelles provenant d'autres ministères		349	3 166
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(67 241)	(22 491)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		293 090	270 599
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		360 331	293 090

Information sectorielle (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Services partagés Canada
État de la variation de la dette nette ministérielle (*non audité*)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(67 241)	(22 491)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	298 376	132 701
Amortissement des immobilisations corporelles	(137 270)	(133 689)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles et ajustements	2 724	(26)
Transferts provenant d'autres ministères	349	6 794
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	164 179	5 780
Variation due aux charges payées d'avance	(11 708)	(7 115)
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	85 230	(23 826)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	64 572	88 398
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	149 802	64 572

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Services partagés Canada
État des flux de trésorerie (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 576 458	1 699 623
Éléments n'affectant pas l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(137 270)	(133 689)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles et ajustements	2 724	(26)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 12)	(61 034)	(52 167)
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 13)	16 675	-
Variations de l'état de la situation financière:		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(42 226)	(41 708)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(11 708)	(7 115)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	18 575	(46 856)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	3 014	(9 154)
Diminution (augmentation) des revenus reportés	4 624	4 624
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(5 966)	28 366
Transfert de charges payées d'avance provenant d'autres ministères (note 14)	-	(3 722)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	<u>1 363 866</u>	<u>1 438 176</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (excluant les immobilisations corporelles louées)	181 908	132 701
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	<u>181 908</u>	<u>132 701</u>
Activités de financement		
Paiements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	26 783	22 888
Gain sur le renouvellement des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	5 750	-
Encaisse utilisée pour les activités de financement	<u>32 533</u>	<u>22 888</u>
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u><u>1 578 307</u></u>	<u><u>1 593 765</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (*non auditées*)
pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Services partagés Canada (SPC) est un ministère fédéral qui a été créé le 4 août 2011, afin de diriger la transformation des méthodes employées par le gouvernement du Canada pour gérer son infrastructure de technologie de l'information (TI). SPC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et fournit aux ministères partenaires des services de courriel, des centres de données et des réseaux regroupés et uniformisés, afin d'appuyer l'exécution des programmes et la prestation des services du gouvernement du Canada. En outre, SPC assure l'approvisionnement d'appareils technologiques en milieu de travail et des services de cybersécurité et de sécurité de la TI. SPC offre également, dans un cadre de recouvrement des coûts, des services technologiques facultatifs aux organisations gouvernementales. L'approche pangouvernementale permet à SPC de faire des économies d'échelle et d'offrir des services d'infrastructure de TI plus efficaces, fiables et sécurisés aux ministères fédéraux. Le mandat de SPC a été renforcé le 29 juin 2012 avec l'adoption par le Parlement de la *Loi sur Services partagés Canada*.

L'Architecture d'alignement des programmes de SPC vise l'atteinte du résultat stratégique suivant : *Services d'infrastructure de TI modernes, fiables, sécuritaires et économiques à l'appui des priorités et de la prestation des programmes du gouvernement.*

L'Architecture d'alignement des programmes de SPC comprend les programmes suivants :

- **Services d'infrastructure de technologie de l'information (TI)** : Ce programme permet d'offrir des services d'infrastructure de TI aux ministères fédéraux, en vue de favoriser et d'appuyer la gestion, la coordination et la prestation des programmes gouvernementaux pour la population canadienne et l'atteinte des priorités du gouvernement du Canada. L'infrastructure des services de TI comprend quatre principaux groupes de services liés à la TI : a) Informatique répartie; b) Informatisation de la production et des opérations; c) Télécommunications – Données, voix et vidéo; d) Cybersécurité et sécurité de la TI. Ce programme prévoit l'établissement d'une infrastructure centralisée de services de TI communs, favorisant le regroupement et la normalisation de la gestion et de la prestation des services de TI à l'échelle des 43 ministères partenaires responsables. Le regroupement et la normalisation des systèmes contribuent à renforcer l'efficacité opérationnelle et la réalisation d'économies d'échelle, ce qui permet de prévoir des économies de coûts, à améliorer la fiabilité et la sécurité des services de TI, à diminuer le recoupement des efforts et de la surveillance de la direction et la formulation de réponses cohérentes par rapport aux besoins opérationnels des ministères partenaires.
- **Services internes** : Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérées de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance; services de communication; services juridiques; Bureau de la vérification et de l'évaluation; services de gestion des ressources humaines; services de gestion des finances; services de gestion de l'information; services des technologies de l'information; services immobiliers; services du matériel; services de gestion des acquisitions; autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies uniquement à un programme.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (*non audités*)
pour l'exercice terminé le 31 mars

Les principales conventions comptables sont les suivantes:

a) Autorisations parlementaires

SPC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à SPC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'état des résultats prospectif intégré au *Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'état de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015*.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

SPC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par SPC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par SPC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que SPC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

d) Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

Les fonds qui ont été reçus à l'avance sont comptabilisés comme revenus reportés dans la mesure où SPC a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services, ou des actifs qui seront utilisés à une date future.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs de SPC. Bien que l'on s'attende à ce que le Président de SPC maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de SPC.

e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les locaux et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

f) Avantages sociaux futurs

- **Prestations de retraite:** Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de SPC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité de SPC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en tant que répondant du régime.
- **Indemnités de départ:** Certains employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) Débiteurs et avances

Les débiteurs et avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les créances dont le recouvrement est incertain.

h) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. SPC ne possède et n'inscrit à l'actif aucun des biens suivants : les biens incorporels; les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique; les biens situés dans les réserves indiennes; les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	De 20 à 40 ans
Travaux et infrastructure	De 20 à 40 ans
Matériel et outillage	De 5 à 15 ans
Matériel informatique	De 3 à 10 ans
Logiciels informatiques	De 3 à 10 ans
Véhicules	De 6 à 8 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée restante du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Selon la durée de vie utile s'il existe une option à prix de faveur ou sur la durée du bail

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (*non auditées*)
pour l'exercice terminé le 31 mars

Les actifs en construction sont comptabilisés dans la catégorie d'immobilisations applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent utilisables et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

i) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

SPC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de SPC pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations de l'exercice en cours utilisées

	2015	2014
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 576 458	1 699 623
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant aucune incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(137 270)	(133 689)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles et ajustements	2 724	(26)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(61 034)	(52 167)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	3 014	(9 154)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(6 079)	4 091
Dépense pour mauvaises créances	(5)	-
Recouvrements et ajustements de charges d'exercices antérieurs	26 283	16 022
Revenus disponibles à être dépensés à nouveau	4 631	(16 223)
Autres	2	9
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant aucune incidence sur les autorisations	(167 734)	(191 137)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (excluant les immobilisations corporelles louées)	181 908	132 701
Paiements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	26 783	22 888
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	16 675	-
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(11 708)	(10 837)
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	213 658	144 752
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	1 622 382	1 653 238

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non audités)
pour l'exercice terminé le 31 mars

b) Autorisations fournies et utilisées

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Autorisations fournies:		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 306 834	1 406 522
Crédit 5 – Dépenses en capital	282 891	221 727
Montants législatifs	87 675	90 574
Moins:		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	-	(9)
Périmés: Dépenses de fonctionnement	(18 534)	(42 724)
Périmés: Dépenses en capital	(36 484)	(22 850)
Périmés: Montants législatifs	-	(2)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>1 622 382</u>	<u>1 653 238</u>

4. Crédoeurs et charges à payer

Le tableau suivant présente les détails des crédoeurs et charges à payer de SPC:

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Crédoeurs - autres ministères et organismes	29 714	26 200
Crédoeurs - parties externes	182 325	193 240
Total des crédoeurs	<u>212 039</u>	<u>219 440</u>
Charges à payer	200 422	211 596
Total des crédoeurs et des charges à payer	<u>412 461</u>	<u>431 036</u>

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période au cours de laquelle le service est exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Solde d'ouverture	12 716	17 340
Revenus constatés	(4 624)	(4 624)
Solde de clôture net	<u>8 092</u>	<u>12 716</u>

6. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées

SPC a conclu des contrats de location-acquisition de matériel informatique d'un coût total de 159 millions de dollars dont l'amortissement cumulé s'élève à 44 millions de dollars au 31 mars 2015 (73 millions de dollars et 42 millions de dollars respectivement au 31 mars 2014). Les obligations liées aux exercices à venir s'établissent comme suit:

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
2015	-	20 417
2016	32 140	9 148
2017	30 994	-
2018	30 843	-
2019 et exercices ultérieurs	<u>20 677</u>	<u>-</u>
Total des versements minimaux futurs	114 654	29 565
Moins: intérêts théoriques (0,65% à 1,3%)	<u>1 406</u>	<u>252</u>
Solde des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	<u>113 248</u>	<u>29 313</u>

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés de SPC participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « régime »), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que SPC versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre de dispositions liées au *Plan d'action économique du Canada de 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du régime au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime depuis le 1^{er} janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

En 2014-2015, les charges s'élèvent à 58 millions de dollars (64 millions de dollars en 2013-2014). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,41 fois (1,6 fois en 2013-2014) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,39 fois (1,5 fois en 2013-2014) les cotisations des employés.

La responsabilité de SPC relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ

SPC verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et des changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courus.

L'information sur les indemnités de départ se présente comme suit au 31 mars:

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Obligations au titre des prestations constituées, début de l'exercice	29 165	57 531
Charge pour l'exercice	10 454	16 576
Prestations versées pendant l'exercice	(4 488)	(44 942)
Obligations au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	35 131	29 165

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de SPC:

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Débiteurs – autres ministères et organismes	88 491	130 564
Débiteurs – parties externes	6 663	7 988
Avances aux employés	21	23
Sous-total	<u>95 175</u>	<u>138 575</u>
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	<u>(5)</u>	<u>(7)</u>
Débiteurs et avances bruts	95 170	138 568
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	<u>(1 216)</u>	<u>(2 388)</u>
Débiteurs et avances nets	<u>93 954</u>	<u>136 180</u>

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non audités)
pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2015	2014
Bâtiments	3 085	-	-	-	3 085	2 048	103	-	-	2 151	934	1 037
Travaux et infrastructure	27	91	1 192	-	1 310	3	10	-	-	13	1 297	24
Matériel et outillage	49 810	2 872	137	-	52 819	28 166	3 790	37	-	31 993	20 826	21 644
Matériel informatique	990 953	75 663	6 609	88	1 073 137	758 423	88 897	(247)	88	846 985	226 152	232 530
Logiciels informatiques	132 123	2 562	451	541	134 595	116 698	10 235	(91)	541	126 301	8 294	15 425
Véhicules	25	-	-	-	25	8	3	-	-	11	14	17
Améliorations locatives	16 815	23	-	-	16 838	4 493	8 288	-	-	12 781	4 057	12 322
Immobilisations corporelles louées	72 957	116 468	-	30 424	159 001	42 242	25 944	-	24 086	44 100	114 901	30 715
Actifs en construction	16 213	100 697	721	-	117 631	-	-	-	-	-	117 631	16 213
Total	1 282 008	298 376	9 110	31 053	1 558 441	952 081	137 270	(301)	24 715	1 064 335	494 106	329 927

Les ajustements incluent des actifs en construction de 1,3 millions de dollars qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement des actifs.

Au cours de l'exercice, SPC a reçu en provenance d'autres ministères du matériel et outillage, du matériel informatique et des logiciels informatiques dont la valeur comptable nette s'établit à 0,3 millions de dollars. Ces transferts sont inclus dans les colonnes d'ajustements.

Les colonnes d'ajustements incluent également un montant total de 9,1 millions de dollars relié à la capitalisation d'immobilisations corporelles qui avaient été enregistrées comme charges dans l'exercice précédent.

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de SPC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels SPC sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles (10 millions de dollars ou plus) pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

<i>(en milliers de dollars)</i>	2016	2017	2018	2019	2020 et exercices ultérieurs	Total
Acquisitions de biens et services	424 308	304 479	144 121	163 088	294 408	1 330 404
Total	424 308	304 479	144 121	163 088	294 408	1 330 404

11. Passif éventuel

Des réclamations ont été faites auprès de SPC dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Lorsqu'un paiement futur est probable et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, une provision pour les réclamations et les litiges est comptabilisée. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers de SPC. Les réclamations et les litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 2,7 millions de dollars au 31 mars 2015 (0 \$ au 31 mars 2014).

12. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, SPC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. SPC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, SPC a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères et en a fourni gratuitement à d'autres ministères, tel qu'indiqué ci-dessous.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, SPC a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, services juridiques et cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services reçus gratuitement ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

	2015	2014
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	43 331	47 697
Locaux	17 703	4 466
Services juridiques	-	4
Total	61 034	52 167

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non audités)
pour l'exercice terminé le 31 mars

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de SPC.

(b) Services communs fournis gratuitement à d'autres ministères

Au cours de l'exercice, SPC a fourni gratuitement à d'autres ministères des services d'infrastructure de TI. Ces services ne sont pas constatés comme revenus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(c) Autres transactions entre apparentés

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Charges – Services fournis à SPC par d'autres ministères et organismes	237 172	242 488
Revenus – Services fournis par SPC à d'autres ministères et organismes	398 036	334 587

Les charges et les revenus inscrits à la section (c) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont déjà inscrits dans la section (a).

13. Transfert des paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrérages

Le gouvernement du Canada a mis en oeuvre les paiements de salaires en arrérages en 2014-2015. Par conséquent, un paiement ponctuel a été versé aux employés et sera recouvré des employés à l'avenir. La transition vers les paiements de salaires en arrérages s'inscrit dans l'initiative de transformation qui remplace le système de paie et permet également de simplifier et de moderniser les processus de paie. Ce changement apporté au système de paie n'a pas eu d'incidence sur les charges du Ministère. Cependant, cela a occasionné l'utilisation des autorisations de dépenses supplémentaires par le Ministère. Avant la fin de l'exercice, ces paiements de transition pour la mise en oeuvre des paiements de salaires en arrérages ont été transférés à un compte central administré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, qui est responsable de l'administration du système de paie du gouvernement.

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (*non auditées*)
pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Transferts en provenance d'autres ministères

Le 3 avril 2013, conformément au décret du Conseil 2013-0368, plusieurs autres ministères ont transféré à SPC les responsabilités visant l'acquisition et la fourniture de matériel informatique et de logiciels, y compris les logiciels de sécurité, pour les appareils de technologie en milieu de travail, ainsi que la responsabilité de la gérance des éléments d'actifs et de passifs liés au programme. Par conséquent, SPC a reçu en provenance de plusieurs autres ministères les actifs suivants liés à l'acquisition et la fourniture de logiciels, y compris les logiciels de sécurité informatique, pour les appareils de technologie en milieu de travail:

	<u>2014</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>
Charges payées d'avance	3 722
Immobilisations corporelles (valeur comptable nette)	<u>3 628</u>
Total des actifs reçus	<u>7 350</u>
Ajustement à la situation financière nette ministérielle	<u><u>7 350</u></u>

Services partagés Canada
Notes aux états financiers (non auditées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes de SPC. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les programmes, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Services d'infrastructure de TI	Services internes	Total 2015	Total 2014
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux des employés	560 581	91 633	652 214	714 958
Télécommunications	453 657	112	453 769	463 270
Location	244 307	2 164	246 471	220 703
Services professionnels et spécialisés	171 060	31 817	202 877	203 341
Machinerie et matériel	139 828	2 479	142 307	170 541
Amortissement des immobilisations corporelles	131 297	5 973	137 270	133 689
Entretien et réparations	77 848	6 223	84 071	90 764
Locaux	15 584	19 734	35 318	15 138
Services publics, fournitures et approvisionnements	6 786	478	7 264	6 717
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	6 338	-	6 338	-
Transport	3 990	837	4 827	5 814
Intérêts relatifs aux contrats de location-acquisition	414	-	414	557
Information	169	143	312	809
Autres charges	1 031	37	1 068	8 124
Total des charges de fonctionnement	1 812 890	161 630	1 974 520	2 034 425
Revenus				
Vente de biens et services	406 082	1	406 083	342 901
Gain sur le renouvellement des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	5 750	-	5 750	-
Revenus divers	102	5	107	47
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(13 873)	(5)	(13 878)	(8 146)
Total des revenus	398 061	1	398 062	334 802
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 414 829	161 629	1 576 458	1 699 623

16. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Annexe à la
*Déclaration de responsabilité de la direction
englobant le contrôle interne en matière de rapports
financiers*

Évaluation des contrôles internes exercés sur les
rapports financiers et le plan d'action de l'exercice
financier se terminant le 31 mars 2015

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers - Exercice financier 2014-2015

1. Introduction

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par Services partagés Canada (SPC) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur sa gestion des contrôles internes les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme du ministère se trouvent dans le [Rapport ministériel sur le rendement 2014-2015](#) et le [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#).

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion de contrôle interne

SPC est doté d'une structure de gouvernance et de responsabilisation bien établie pour appuyer les mesures d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne, approuvé par le président, est instauré et englobe :

- des structures de responsabilisation organisationnelle liées à la gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité pour la gestion du contrôle;
- un code de valeurs et d'éthique;
- la communication et la formation continues concernant les exigences législatives, et les politiques et les procédures visant à assurer une saine gestion financière et des contrôles financiers;
- la surveillance régulière de la gestion du contrôle interne ainsi qu'une reddition de comptes périodiques à cet effet, ainsi que la communication des résultats de l'évaluation connexe au président de même qu'à la haute direction du Ministère et, s'il y a lieu, au Comité de vérification et d'évaluation du Ministère.

Le Comité de vérification et d'évaluation du Ministère conseille le président sur la pertinence et le fonctionnement des processus et des cadres de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du Ministère.

2.2 Ententes de services pertinentes aux états financiers

SPC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit :

Ententes courantes :

- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) assure l'administration centrale de la rémunération et de l'approvisionnement de biens et services, conformément à la délégation de pouvoirs d'autres organisations gouvernementales. TPSGC gère également les systèmes centraux du receveur général utilisés par le ministère pour traiter les transactions liées à la trésorerie et aux salaires;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit à SPC les renseignements nécessaires pour calculer diverses charges à payer et provisions, comme la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- Le ministère de la Justice fournit des services juridiques à SPC.

Ententes particulières :

- TPSGC fournit à SPC une plateforme de système financier SAP afin de saisir et de déclarer toutes les transactions financières;

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers - Exercice financier 2014-2015

- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) fournit à SPC une plateforme PeopleSoft pour traiter les opérations liées aux ressources humaines.

SPC fournit des services d'infrastructure de technologie de l'information (TI) aux organisations partenaires dans les secteurs des centres de données et des réseaux.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2014-2015

Le ministère a continué de développer son plan pour réaliser la documentation, les tests d'efficacité de la conception et les tests de l'efficacité opérationnelle pour l'évaluation du contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) pour les secteurs de contrôle clés comprenant les contrôles exercés à l'échelle de l'entité, les contrôles généraux liés à la technologie de l'information (CGTI) et les contrôles liés aux processus opérationnels. La surveillance continue des contrôles clés sera mise en œuvre à la suite de l'achèvement des tests d'efficacité conceptuelle et opérationnelle, et suivant la correction des lacunes soulevées.

3.1 Documentation des secteurs de contrôle clés

Le ministère a entrepris les activités suivantes pour l'évaluation du CIRF pour SPC:

- L'ébauche d'une matrice a été développée afin de documenter les contrôles clés exercés à l'échelle de l'entité;
- L'établissement préliminaire de la portée et de l'évaluation du risque a été entrepris afin d'identifier les systèmes sources connexes clés reliés au système financier ministériel de SPC à l'égard de l'évaluation des contrôles généraux liés à la technologie de l'information (CGTI);
- L'établissement préliminaire de la portée et de l'évaluation du risque ont été entrepris afin d'identifier les processus opérationnels clés pour l'évaluation des contrôles des processus opérationnels.

3.2 Tests d'efficacité de la conception des contrôles clés

Conformément au plan d'action pluriannuel du Ministère, les tests d'efficacité de la conception des contrôles clés à l'égard l'évaluation du CIRF vont commencer dans les années à venir.

3.3 Tests de l'efficacité opérationnelle des contrôles clés

Conformément au plan d'action pluriannuel du Ministère, les tests sur l'efficacité opérationnelle des contrôles clés à l'égard l'évaluation du CIRF vont commencer dans les années à venir.

3.4 Surveillance continue des contrôles clés

Conformément au plan d'action pluriannuel du Ministère, la surveillance continue des contrôles clés va commencer dans les années à venir.

4. Plan d'action ministériel

En tant que nouveau ministère, SPC a jusqu'à maintenant canalisé ses efforts à établir une gouvernance efficace, et standardiser à l'échelle organisationnelle ses processus opérationnels et ses systèmes. Ayant maintenant atteint une certaine maturité, SPC est en mesure de progresser dans la mise en œuvre de l'évaluation du CIRF. Toutefois, considérant les changements importants à venir, les progrès seront influencés par le rythme d'évolution des processus opérationnels et des systèmes, notamment le développement du système électronique d'approvisionnement et de paiement, et la mise en œuvre de la de l'initiative de transformation de l'administration de la paye à l'échelle du gouvernement.

4.1 Progrès réalisés au cours de l'exercice 2014-2015

En 2014-2015, SPC a continué de réaliser des progrès dans l'évaluation et l'amélioration de ses contrôles clés. Le tableau suivant présente un sommaire des progrès réalisés par le Ministère. Il est fondé sur les plans établis à l'annexe de l'exercice financier précédent.

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers - Exercice financier 2014-2015

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2014-2015

Élément du plan d'action de l'exercice précédent	État d'avancement
Compléter et de faire approuver le cadre de gestion de contrôle interne (CGCI).	Le CGCI a été approuvé par le président et communiqué au sein du ministère.
Compléter le processus d'approvisionnement afin d'octroyer un marché de services professionnels.	Le ministère a émis une demande de propositions (DP) afin d'acquérir des services professionnels pour l'évaluation du CIRF de SSC, et a commencé l'évaluation des propositions.
D'accroître davantage la capacité ainsi que de perfectionner davantage l'expertise de l'équipe des contrôles internes qui assure la coordination en plus la mise en œuvre des activités d'évaluation.	Des ressources ont été ajoutées à l'équipe du contrôle interne, la formation a été fournie, en plus du développement continu en milieu de travail.
Compléter l'évaluation du risque et de l'établissement de la portée des secteurs de contrôle clés liés aux contrôles au niveau de l'entité, aux contrôles généraux en matière de TI et aux contrôles liés aux processus d'affaires opérationnels.	L'établissement préliminaire de la portée et l'évaluation du risque a été achevé.
Élaborer un plan d'évaluation plus détaillée compte tenu des résultats de l'évaluation et de l'établissement de la portée du risque avec la participation de services professionnels.	Un calendrier de haut niveau a été élaboré de même que l'établissement préliminaire de la portée et l'évaluation du risque. Un plan de mise en œuvre détaillé sera élaboré en 2015-2016.
Débuter à documenter les processus et les contrôles clés conformément au plan d'évaluation détaillé.	Le Ministère a élaboré une ébauche d'une matrice de contrôle au niveau de l'entité afin de documenter les contrôles clés exercés à l'échelle de l'entité.

4.2 État d'avancement et plan d'action pour le prochain exercice financier et les exercices subséquents

Grâce aux progrès réalisés à ce jour, SPC prévoit terminer l'évaluation de son système de CIRF pour la majorité des secteurs de contrôle clés d'ici 2017-2018. À ce moment-là, le Ministère mettra en œuvre son plan de surveillance continue afin de réévaluer le rendement des contrôles en fonction du risque dans l'ensemble des secteurs de contrôle clés. L'état et le plan d'action pour l'achèvement de l'évaluation des secteurs de contrôle clés pour le prochain exercice et les exercices subséquents figurent dans le tableau suivant :

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers - Exercice financier 2014-2015

État et plan d'action pour le prochain exercice et les exercices subséquents

Secteurs de contrôle clés	Documentation	Tests de l'efficacité conceptuelle et mesures correctives	Tests de l'efficacité opérationnelle et mesures correctives	Surveillance continue
Contrôles à l'échelle de l'entité	2015-2016	2015-2016	2016-2017	2016-2017
Contrôles généraux liés à la technologie de l'information (CGTI) (Note 1)	2016-2017	2016-2017	2017-2018	2017-2018
Contrôles liés aux processus opérationnels (Note 2)	Années à venir	Années à venir	Années à venir	Années à venir

Notes:

1. Cette évaluation s'applique aux CGTI liées aux systèmes clés sous la responsabilité de SPC ayant un impact sur les opérations financières du ministère.
2. L'établissement préliminaire de la portée et l'évaluation du risque indiquent que les processus opérationnels clés incluent les processus liés aux immobilisations; aux charges d'exploitation et de ses créditeurs; de paie et aux avantages sociaux; des revenus et comptes débiteurs; et la clôture d'exercice financier et rapports. Les secteurs d'activités clés et les délais correspondants seront confirmés à l'issue de l'établissement de la portée et de l'évaluation du risque et du plan de mise en œuvre détaillé.

Les engagements particuliers en vue de l'exercice 2015-2016 se définissent comme suit :

- Octroyer un marché de services professionnels;
- Terminer l'évaluation de la portée et du risque afin de confirmer les processus opérationnels clés et les sous-processus;
- Élaborer un plan d'évaluation du CIRF détaillé;
- Terminer la documentation et les tests d'efficacité de la conception des contrôles clés à l'échelle de l'entité;
- Terminer la documentation et les tests d'efficacité de la conception des CGTI de SPC liés au système financier SAP.